





École, Collège, Lycée : pour une réforme des structures

Le SNALC-FGAF, syndicat de l'Éducation nationale et du Supérieur, et seconde organisation représentative dans les collèges et les lycées, propose avec ses partenaires syndicaux depuis 2013 un modèle alternatif au modèle unique « constructivisme-compétences-tout numérique ». Il faut sortir de l'ornière dans laquelle nous nous trouvons depuis près de 40 ans, et trouver une nouvelle voie tant sur le plan des structures que de la pédagogie.

CONSTATS

Les enquêtes internationales comme les statistiques de notre ministère le montrent : notre modèle éducatif manque d'efficacité. Il ne parvient pas à atténuer les écarts sociaux. Le niveau de maîtrise de la lecture et du calcul est en baisse constante en fin de CM2 (étude de la DEPP sur la période 1987-2007). Le collège ne parvient pas à faire diminuer ces disparités. L'orientation en lycée est souvent corrélée à la catégorie socio-professionnelle de la famille. Le bac professionnel est perçu comme une voie de relégation et non comme une voie de réussite. La série S s'est imposée comme « la vraie voie générale dans la voie générale », mais ne forme pas suffisamment de scientifiques. L'utilisation du système du privé sous-contrat permet d'échapper à la carte scolaire, censée garantir une mixité sociale qui n'est pas réalisée dans les faits. Enfin, l'émergence et le développement d'un enseignement privé hors-contrat, souvent perçu comme la panacée palliative, déstabilise davantage encore notre modèle français.

PROPOSITIONS

Voici quelques propositions tirées de nos documents et de ceux du SNE (Syndicat National des Écoles). Les projets complets sont téléchargeables :

- ➤ École des fondamentaux (projet du SNE-FGAF): http://www.sne-csen.net/L-ecole-des-fondamentaux a708.html
- Collège modulaire et Lycée de tous les savoirs : https://www.snalc.fr/national/article/951/

1) <u>École</u>

Instaurer un CP modulaire à effectifs réduits lorsque c'est nécessaire ;

Liberté, égalité, fraternité et enseignement. Depuis 1905.







- Fixer un horaire suffisant pour les disciplines fondamentales et les savoirs élémentaires (Grammaire en Français et Calcul en Mathématiques);
- > Acquérir un statut spécifique pour les directeurs et les directrices d'école ;

2) Collège

- ➤ Mettre en place un collège modulaire à partir de la 5e en Français, Mathématiques et LV1. Les élèves seraient réunis par groupes (groupe fondamental et groupe d'approfondissement) dans ces disciplines, avec une programme étalé sur 3 ans au lieu de 2 pour ceux les plus en difficulté (groupe fondamental) ;
- Donner une priorité à l'affectation en fin de 3e aux élèves du groupe fondamental sur leurs vœux dans la voie professionnelle, afin de limiter le décrochage consécutif à une orientation subie ;
- Remplacer la discipline Technologie par une discipline nommée « Technologie et Numérique », fondée sur un tronc commun constitué de la maîtrise de l'outil informatique et des TIC.

3) Lycée

- Mettre en place un système de 2 Majeures et 2 Mineures dès la classe de seconde en lieu et place des filières de la voie générale, afin de diversifier les parcours et de mieux articuler lycée et enseignement supérieur;
- Proposer une année de propédeutique et de découverte des métiers et formations à l'entrée du bac professionnel, pour les élèves manquant de maturité ou n'étant pas sûr de leur orientation ;
- > Ne pas réserver à la voie générale certaines options, et les proposer aux élèves de voie technologique.
- Faire pleinement du baccalauréat le premier grade universitaire, en conditionnant à certains de ses résultats l'orientation dans le supérieur.